

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers En Exercice : 18 Présents : 13 Votants : 17	L'an deux mil vingt trois Le neuf juin Le Conseil Municipal de la Commune de TOUVOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire : Monsieur Claude LE CALVEZ
<u>DEL 30/2023</u> <u>ENQUETE PUBLIQUE</u> <u>SAS METHA-HERBAUGES</u>	<u>ETAIENT PRESENTS</u> : Claude LE CALVEZ, Alain PINABEL, Flore GOUON, Valérie SORIN, Anne BOIZIAU, Jean-Paul GRONDIN, Aline PEAUDEAU, Carole HERBERT, Aline BRECHET, Anthony CHARRIAU, Aurélie TENAUD, Elsa LE BERRE-GRUNENWALD, Adrien PROU. <u>ETAIT ABSENT</u> : Frédéric DOUVILLE DE FRANSSU <u>ETAIENT ABSENTS EXCUSES</u> : Marcel DURAND (Pouvoir à Jean-Paul GRONDIN) Stéphanie PARENT (Pouvoir à Valérie SORIN) Julie AUTRET (Pouvoir à Claude LE CALVEZ) Florent LUCAS (Pouvoir à Elsa LE BERRE-GRUNENWALD) Date de la convocation : 30 mai 2023 Carole HERBERT a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente l'enquête publique de SAS METHA HERBAUGES qui a lieu depuis le 15 mai jusqu'au 16 juin prochain.

Il est rappelé que ce projet d'installation d'une usine de méthanisation sur la commune de Corcoué sur logne avait été à l'ordre du jour du conseil municipal du 15 décembre 2020.

A l'époque il avait été demandé que la commission nationale du débat public soit saisie par Monsieur le Préfet de Loire Atlantique pour élargir le plus possible la concertation.

Cette commission a rendu de nombreuses observations qui ne sont pas prises en compte.

Il est demandé au conseil d'émettre un avis favorable ou défavorable sur le présent projet.

Monsieur le Maire propose un avis défavorable.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, 2 voix contre et 4 absentions le Conseil Municipal

- EMET un avis défavorable au projet.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
Le :
Publié ou Notifié



Fait à Touvois, le 14/06/2023

Le Maire, Claude LE CALVEZ 